12552 - La cérémonie du quarantième jour est une coutume pharaonique

question

Quelle est l'origine de la commémoration du 40e jour du décès? Existe-t-il un argument qui justifie la cérémonie organisée pour rendre hommage à un défunt ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, c'est une pratique d'origine pharaonique .Les pharaons l'avaient initiée et propagée au sein des autres (peuples).C'est une innovation condamnable, sans fondement en Islam, et contraire à ce quia été rapporté de façon sûre d'après le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) à savoir qu'il a dit : quiconque introduit dans notre affaire quelque chose qui lu est étranger le verra rejeter (rapporté dans le Deux Sahaih)

Deuxièmement, rendre hommage au mort dans le cadre d'une oraison funèbre prononcée en public et entachée d'exagération, comme le fait de nos jours, n'est pas permis .Ceci s'atteste dans ce qui a été rapporté par Ahmad et Ibn Madja et vérifié par al-Hakim d'après un hadith d'Abd Allah ibn Abi Awfa selon lequel : Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui)a interdit les hommages (exagérés) rendus aux morts/ C'est parce que cela revient à évoquer des qualités dont le défunt se honorait souvent, à réanimer les douleurs et à accentuer la tristesse.

Quant à l'hommage spontané que l'on rend à quelqu'un au passage du cortège funèbre dans le but de faire connaître les grandes œuvres du défunt, il ressemble aux élégies que certains compagnons avaient dédiées aux tués d'Ouhoud. Et cela est permis, en vertu de ce qui a été rapporté de façon sûre d'après Anas ibn Malick (P.A.a) : « Ils (les Compagnons) étaient passés près de la dépouille mortelle de quelqu'un et avaient dit du bien de lui. A quoi le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avait répondu en disant : C'est confirmé . Et puis ils étaient passés près d'une autre dépouille mortelle et en avaient dit du mal. A quoi le Prophète (bénédiction et salut

soient sur lui) avait répondu en disant : C'est confirmé . Alors, Omar ibn al-Khattab (P.A.a) dit : qu'est ce qui est confirmé ? - Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit : Quand vous aviez dit du bien du premier mort, on a confirmé son accession au paradis et quand vous aviez dit du mal du second on a confirmé son entrée en enfer, puisque vous êtes les témoins d'Allah sur terre (rapporté par al-Boukhari et par Mouslim).